



Association Taekwondo & Jiu-Jitsu Brésilien Académie Genève
20, Chemin des Tulipiers
1201 Genève
Téléphone +41 (0)79 691 51 78
Facebook : Taekwondo Académie Genève &
Icon Jiu-Jitsu Académie Genève
Site Internet : www.academie-geneve.ch



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

COLLER
1
Photo
Passeport

Membre inscrit

NOM (en majuscule) Prénom

Rue et N° NPA et localité

Date de naissance Sexe (M ou F)

Tél. domicile Tél. portable

E-mail Tél. prof.

Employeur/Ecole Profession.....

Représentant légal (si applicable)

NOM (en majuscule) Prénom

Rue et N° NPA et localité

Tél. domicile Tél. portable

E-mail Tél. prof.

Déclare s'inscrire aux entrainements suivants (merci de cocher votre choix)

Taekwondo	<input type="checkbox"/>
Jiu-Jitsu Brésilien	<input type="checkbox"/>

Adultes	800.-	<input type="checkbox"/>
Etudiants & Enfants	700.-	<input type="checkbox"/>
Enfants & Ados 1 cours	500.-	<input type="checkbox"/>

1. Paiement en une fois : CHF
2. Possibilité d'échelonner vos paiements. Majoration de 50.- pour les frais administratif (se renseigner auprès d'Eleanor)

Les paiements doivent être effectués sur le compte suivant :

Taekwondo Académie Genève
IBAN CH15 0900 0000 1276 4508 6

Passé les deux cours d'essai gratuit l'accès aux entrainements ne pourra se faire qu'une fois la cotisation ou la première traite de l'arrangement perçus !

A la signature, le membre ou son représentant légal confirme avoir pris connaissance des conditions du contrat et s'engage à régler la cotisation convenue. Les conditions contractuelles et le règlement intérieur de l'Association Taekwondo & Jiu-Jitsu Brésilien Académie Genève font partie intégrante du présent formulaire d'inscription.

Lu et approuvé à, le

Signature du membre..... Signature du représentant légal.....



Association Taekwondo & Jiu-Jitsu Brésilien Académie Genève
20, Chemin des Tulipiers
1201 Genève
Téléphone +41 (0)79 691 51 78
Facebook : Taekwondo Académie Genève &
Icon Jiu-Jitsu Académie Genève
Site Internet : www.academie-geneve.ch



CONDITIONS CONTRACTUELLES

1. ACTIVITES PROPOSEES :

Le membre bénéficie des installations, de l'enseignement et des conseils dispensés par l'Association Taekwondo & Jiu-Jitsu Brésilien Académie Genève, pour les cours choisis par le membre lors de son inscription.

L'accès au Dojang pourra être refusé aux membres qui ne sont pas à jour avec le paiement de leur cotisation.

2. MALADIE, ACCIDENT, MILITAIRE :

Le report de l'abonnement est possible pour les raisons suivantes:

- Maladie dépassant 2 semaines ou accident, uniquement sur présentation d'un certificat médical ;
- Service militaire, sur présentation de l'ordre de marche.

La période d'absence sera reportée à la fin du contrat et prolongera celui-ci d'autant, aucun remboursement ne sera possible.

3. DUREE DU CONTRAT :

Le présent contrat est valable pour la durée de la saison en cours. Il sera renouvelé automatiquement sans résiliation de la part du membre.

Les responsables se réservent le droit d'exclure tout membre sans remboursement s'ils estiment que son comportement est nuisible au club et à ses membres ou s'il ne respecte pas les règles internes de l'Association Taekwondo & Jiu-Jitsu Brésilien Académie Genève.

Aucun dédommagement ne sera accordé en cas d'annulation d'un cours si les raisons sont indépendantes de notre volonté. Un cours de remplacement pourra être proposé par le professeur en accord avec la majorité des membres du cours concerné.

Si le membre quitte l'Association Taekwondo & Jiu-Jitsu Brésilien Académie Genève en cours de saison, aucun remboursement ne sera possible.

4. DIVERS :

L'Association Taekwondo & Jiu-Jitsu Brésilien Académie Genève se réserve le droit de changer en tout temps, si nécessaire, de professeur ou de cours. Le planning des cours peut être modifié sans préavis, Facebook servant de référence.

Tout changement d'adresse du membre devra être mentionné au professeur.

L'Association Taekwondo & Jiu-Jitsu Brésilien Académie Genève et ses professeurs se déchargent de toute responsabilité en cas de dommages et de blessures causés par ses membres, ou d'accidents survenus lors des cours.

Il incombe à chaque participant d'être assuré correctement pour la pratique des arts martiaux et sport de combat.

L'Association Taekwondo & Jiu-Jitsu Brésilien Académie Genève décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol survenu au sein des locaux utilisés.